

(1)

— 85. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 8 MARS 1881.)

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1882.

(11)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1881 a été voté au chiffre de	fr. 286,568,659 »
L'ensemble des revenus de l'État pour l'exercice 1882 est évalué à la somme de	289,289,059 »
Soit une augmentation de	<u>2,920,420 »</u>

Il n'est pas tenu compte dans ces chiffres du produit des aliénations extraordinaires d'immeubles, qui est évalué, pour l'un et l'autre exercice, à 1,650,000 francs.

Les Budgets des dépenses des divers services de l'État, pour 1882, sont établis ainsi qu'il suit :

Dotations	fr. 5,088,475 »
Dette publique.	87,775,819 »
Justice	15,830,709 »
Affaires Étrangères	2,513,955 »
Intérieur.	9,820,068 »
Instruction publique.	18,467,610 »
Finances.	15,567,510 »
Travaux publics	90,903,591 »
Guerre	44,426,000 »
Gendarmerie	3,491,600 »
Non-Valeurs et Remboursements	1,483,500 »
ENSEMBLE.	<u>fr. 295,168,417 »</u>

La comparaison de ce chiffre avec celui du Budget des Voies et Moyens fait ressortir un excédent de 5,879,558 francs des dépenses sur les recettes présumées.

Les explications qui suivent justifient les propositions d'augmentation et de diminution des évaluations de certains articles du Budget.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

IMPOTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

Foncier.

Le tableau suivant fait connaître, pour les cinq dernières années, le montant du revenu cadastral imposable, ainsi que le produit de l'impôt foncier dont ce revenu est la base.

ANNÉES.	REVENU cadastral.	TAUX P. % de l'impôt.	PRODUIT de l'impôt.	AUGMENTATION	
				du revenu imposable.	de l'impôt
1877	308,194,856	7	21,575,584	4,858,545	540,092
1878	515,347,684	7	21,954,284	5,152,828	360,700
1879	518,489,528	7	22,294,555	5,141,844	560,071
1880	522,805,424	7	22,596,380	4,515,896	502,025
1881	524,949,092	7	22,746,456	2,145,668	150,056

On voit que l'augmentation annuelle de l'impôt, qui a été en moyenne de 340,000 francs pour les années 1877 à 1880, est tombée à 150,000 francs pour 1881.

Cette diminution provient, d'une part, de l'exécution de la loi du 24 décembre 1879, qui exempte de la contribution foncière les canaux de navigation et, d'autre part, de ce que les dernières constructions exonérées temporairement en vertu de la loi du 28 mars 1828, abrogée par celle du 5 juillet 1871, sont tombées dans l'allivrement cadastral en 1880, et que, dès lors, tout accroissement de ce chef a cessé à partir de 1881.

D'après les faits constatés actuellement, le revenu cadastral imposable en 1882 peut être évalué à 527,450,000 francs; à raison de 7 p. % de ce revenu, l'impôt produira 22,928,500 francs, soit 182,064 francs de plus que le revenu de 1881.

Contribution personnelle.

L'augmentation de la contribution personnelle pour chacune des années 1876 à 1881, ainsi que le produit présumé de cette contribution pour l'année 1882, sont renseignés dans le tableau ci-après :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.
1876	14,603,050	569,058
1877	14,958,196	554,260
1878	15,259,577	521,581
1879	15,540,756	81,179
1880	15,612,477	271,721
Prévisions admises pour 1881 .	15,950,000	557,523

L'augmentation moyenne constatée pour les années 1876 à 1880 est d'environ 260,000 francs. On peut donc sans exagération estimer à 205,000 francs l'augmentation probable du produit de 1882 sur celui des prévisions admises pour l'année 1881. Le chiffre de l'impôt s'établit ainsi à 16,155,000 francs.

Droit de patente.

Cet impôt a procuré au Trésor, pour les années 1875 à 1880, les revenus renseignés au tableau ci-dessous :

ANNÉES.	PRODUIT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1875	5,976,954	°	162,197
1876	5,859,552	°	117,402
1877	5,699,569	°	159,985
1878	5,796,700	97,151	°
1879	5,859,852	45,152	°
1880	5,918,591 (approximatif.)	78,539	°

Le produit indiqué pour 1880 n'est qu'approximatif. Il atteindra sans doute le chiffre de 5,920,000 francs que l'on croit pouvoir adopter comme prévision de recette pour l'année 1882. C'est une augmentation de 70,000 francs sur le chiffre admis au Budget de 1881.

Redevances sur les mines.

Ces redevances ont donné les résultats ci-après pour les années 1876 à 1880 :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ANNÉES.	PRODUIT des redevances.	DIMINUTION.
1876.	799,105	240,465
1877.	485,985	513,120
1878.	541,551	144,634
1879.	505,159	56,172
1880.	286,112	19,047

Comme on le voit, les recettes vont en diminuant d'année en année. On peut espérer cependant que la période de décroissance a atteint son terme. On peut donc s'en tenir, pour l'évaluation du produit de 1882, au chiffre réalisé pour 1880, soit 285,000 francs, chiffre rond.

Douanes.

En déposant, le 22 novembre 1880, les amendements au projet de Budget des Voies et Moyens pour 1881, le Gouvernement constatait que les causes qui avaient entravé l'accroissement normal des droits d'entrée pendant les dernières années, paraissaient avoir cessé d'exister; en effet, le produit des neuf premiers mois de l'année 1880 dépassait de 1,550,000 francs la recette de la période correspondante de l'année antérieure. Cette amélioration s'est accentuée pendant le quatrième trimestre, et les recettes totales de cette année ont atteint le chiffre de 25,608,510 francs, soit un excédent de 2,745,000 francs sur celles de 1879.

Mais il est à remarquer qu'en 1880 les sucres raffinés, -- dont l'importation varie dans des proportions souvent considérables, -- ont donné un produit dépassant de 1,100,000 francs le produit moyen de la période quinquennale antérieure. Il est donc prudent de faire abstraction de ce chiffre pour l'évaluation du revenu probable des droits de douane en 1882, et de limiter ainsi cette évaluation à 24,510,000 francs, soit 700,000 francs de plus que celle de 1881.

Dans ce chiffre, la part de l'État serait de fr. 21,000,000 »
et celle du fonds communal de fr. 3,510,000 »

TOTAL ÉGAL. fr. 24,510,000 »

La part du fonds communal est établie sur les bases suivantes :

75 p. % des droits sur le café, évalués à 3,000,000, ci fr. 2,250,000 »
35 p. % id. sur les bières et vinaigres, id. à 500,000 . . . 175,000 »
35 p. % id. sur les eaux-de-vie, id. à 1,100,000 . . . 385,000 »
35 p. % id. sur les sucres raffinés, id. à 2,000,000 . . . 700,000 »

ENSEMBLE. fr. 3,510,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Accises.

Le tableau ci-après indique, pour les divers produits passibles de droits d'accise, le montant des droits perçus en 1880, les prévisions de recettes portées au Budget des Voies et Moyens de 1881, et celles qui sont admises pour 1882.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1880.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admises pour 1881.	proposées pour 1882.	de l'État.	du fonds communal.
Vins.	4,715,526	4,200,000	4,450,000	2,892,500	1,557,500
Eaux-de-vie indigènes.	25,452,600	26,700,000	26,200,000	17,050,000	9,170,000
Bières.	14,045,589	14,400,000	14,100,000	9,165,000	4,955,000
Vinaigres	11,006	20,000	15,000	9,750	5,250
Sucres.	4,661,520	4,400,000	5,100,000	5,515,000	1,785,000
Glucoses.	185,896	150,000	165,000	165,000	"
Tabacs	145,990	250,000	160,000	160,000	"
TOTAL. . . fr.	40,194,136	50,120,000	50,190,000	52,737,250	17,452,750

Dans ce tableau, on a pris pour base des évaluations de 1882, la recette moyenne des trois dernières années, en ce qui concerne les droits dont le taux n'a pas subi de modification durant cette période.

Quant aux eaux-de-vie, dont le tarif d'imposition a été révisé en 1879, le produit de 1880 (25,452,600 fr.) est inférieur de 568,000 francs aux prévisions de cet exercice (26,000,000 fr.). Cette différence provient vraisemblablement en grande partie du renchérissement des grains, qui a eu pour effet de faire épuiser le stock provenant des excédents de fabrication produits en juillet et en août 1879 en vue d'échapper à l'application des nouveaux droits décrétés par les lois du 28 juillet 1879. La recette de 1880 ne peut ainsi être considérée comme normale, ni servir de base à l'évaluation du produit de 1882.

D'autre part, l'emploi de matières donnant des rendements supérieurs à ceux qui ont été pris comme règle pour la détermination des droits, tend à se généraliser. Il est donc prudent de réduire, pour cette dernière année, d'un demi-million les évaluations admises pour 1881.

Quant au tabac, le produit présumé de l'accise est évalué à 160,000 francs d'après la recette réalisée en 1880, augmentée du montant des termes de crédit se rapportant à cet exercice et non recouvré au 31 décembre dernier.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

RECETTES DIVERSES.

La moyenne quinquennale de ces recettes est de 279,607 francs. Mais la moyenne de la dernière période triennale peut seule être considérée comme normale, puisque c'est depuis 1878 qu'une nouvelle taxe a été établie sur les opérations de chargement et de déchargement des navires en dehors du temps réglementaire; cette moyenne est de 342,733 francs. Le produit de 1882 peut donc, sans exagération, être évalué à 300,000 francs, soit une augmentation de 50,000 francs comparativement à l'évaluation budgétaire de 1881.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES

Droits de greffe.

La moyenne quinquennale de ces droits est de 443,366 francs. L'évaluation pour 1882 peut donc être fixée à 440,000 francs, soit 10,000 francs de plus qu'au Budget de l'année antérieure.

SUCCESSIONS.

A. Droits de succession et de mutation par décès.

Le produit réalisé en 1879 et en 1880 comprend des recettes faites sous le régime de la loi du 28 juillet 1879. La moyenne de la période quinquennale doit être établie en éliminant les effets de cette loi sur ces deux exercices, sauf à tenir compte de ces effets sur le chiffre total de la moyenne.

Cette manière de procéder conduit au résultat suivant :

Produits de 1876	fr.	15,443,537	»
Id. 1877		16,691,338	»
Id. 1878		17,063,661	»
Soit pour ces trois années		<hr/>	49,202,536 »
Produit de 1879	fr.	17,750,047	»
comprenant une recette, d'après le nouveau tarif, de 27,346 francs, contenant une aug- mentation de fr. 5 50 c ^s p. % _o , soit		1,425	»
Reste pour produit d'après l'ancien tarif.		<hr/>	17,748,622 »
Produit de 1880	fr.	17,123,279	»
dont, d'après le nouveau tarif, 10,073,829 fr., chiffre qui comprend une augmentation de fr. 5 50 c ^s p. % _o , soit		525,176	»
Reste pour produit d'après l'ancien tarif.		<hr/>	16,598,103 »
TOTAL pour les cinq années (ancien tarif)	fr.	<hr/> <hr/>	83,549,261 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Moyenne annuelle (un cinquième)	16,709,852 »
Ajoutant l'augmentation de fr. 5 50 c ^s p. % décrétée par la loi de 1879, ci	919,042 »
on obtient	<u>17,628,894 »</u>

L'évaluation pour 1882 peut ainsi être fixée à 17,600,000 francs, somme ronde.

B. Droit de mutation en ligne directe.

D'après les faits constatés, le chiffre de 2,900,000 francs porté au Budget de 1881 peut être maintenu pour 1882.

C. Droit dû par les époux survivants.

Il en est de même pour cette catégorie de droits. On maintient pour 1882 le chiffre de 350,000 francs admis au Budget de 1881.

RÉCAPITULATION.

<i>A.</i> Droits de succession et de mutation par décès . . fr.	17,600,000 »
<i>B.</i> Droit de mutation en ligne directe	2,900,000 »
<i>C.</i> Droit dû par les époux survivants	350,000 »
TOTAL. fr.	<u>20,850,000 »</u>
Prévisions de 1881	20,550,000 »
Augmentation pour 1882. fr.	<u>300,000 »</u>

Timbre.

Il y a lieu, pour établir la moyenne quinquennale du produit des droits de timbre, de procéder comme on l'a fait pour les droits de succession.

Le revenu des trois premières années de cette période a été, savoir :

Pour 1876, de fr.	5,348,556 »
Id. 1877, de	5,107,495 »
Id. 1878, de	5,036,238 »
ENSEMBLE. fr.	<u>15,494,289 »</u>

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	REPORT.	fr.	13,494,289	»
L'année 1879 a produit	5,278,737	»		
dont une somme de 1,128,317 francs d'après le nouveau tarif, comprenant une augmen- tation de fr. 4 30 c ^s p. % ^o , ci	46,517	»		
Reste d'après l'ancien tarif fr.			5,232,220	»
En 1880, on a perçu fr.	5,708,808	»		
dont une somme de 3,546,304 francs d'après le nouveau tarif, comprenant également une augmentation de fr. 4 30 c ^s p. % ^o , ci	146,204	»		
Reste d'après l'ancien tarif fr.			5,562,604	»
TOTAL pour les cinq années (ancien tarif) fr.			26,289,113	»
Moyenne annuelle (un cinquième)			5,257,823	
Ajoutant l'augmentation de fr. 4 30 p. % ^o décrétée par la loi du 28 juillet 1879, ci			226,086	»
on obtient fr.			5,483,909	»

Le revenu de 1882 peut donc être évalué à 5,500,000 francs, soit une augmentation de 180,000 francs sur les prévisions de 1881.

Amendes en matière d'impôts.

Si l'on s'en rapporte aux faits constatés, la moyenne quinquennale du produit de ces amendes est de 398,843 francs. Mais en tenant compte des effets de la loi du 28 juillet 1879, on trouve que cette moyenne s'élève à un chiffre de 493,536 francs. Pour ne pas donner trop de développement à la présente note, on s'abstient de reproduire les calculs qui ont servi à déterminer ce chiffre.

En le prenant pour base de l'évaluation pour 1882, celle-ci peut être portée à 500,000 francs, somme ronde, soit 40,000 de plus que les prévisions admises pour 1881.

PÉAGES.

Travaux publics. — Chemins de fer

Les recettes afférentes à l'année 1880 ne sont pas encore complètement connues. Les recettes probables de 1882 peuvent être établies en prenant

NOTE PRÉLIMINAIRE.

pour base les évaluations adoptées pour 1881, soit . . . fr. 107,108,000 »
 en y ajoutant :

1° La progression moyenne des cinq dernières années, non compris toutefois celle qui se rapporte à 1880, à cause du mouvement exceptionnel de voyageurs provoqué par les fêtes du cinquantenaire. Abstraction faite de cette année, l'augmentation moyenne annuelle est de 1,000,000 »

2° Le produit des lignes à ouvrir en 1881, dont l'étendue est de 104 kilomètres. Ce produit étant déjà compris, à concurrence de 45 kilomètres dans les prévisions de recettes pour 1881, il ne reste au profit de l'exercice 1882 que la différence entre ces deux chiffres, soit 59 kilomètres, qui, à raison de 6,000 francs par kilomètre, produiront 354,000 »

TOTAL fr. 108,462,000 »

Pour éviter tout mécompte, on s'arrête au chiffre de 108,000,000 francs, qui surpasse de 892,000 francs celui qui a été adopté pour 1881.

Postes.

Selon toute probabilité, le produit des postes pour 1880 s'élèvera au chiffre de fr. 11,545,000 »

La recette de 1879 ayant été de 10,985,000 »

il y a une augmentation de 560,000 »

Il n'est pas à présumer que le mouvement de progression s'arrête en 1881. Mais comme le résultat des décomptes internationaux s'établira d'après une nouvelle statistique à dresser en mai 1881, il convient, pour prévenir tout mécompte, de réduire de 660,000 à 600,000 francs la recette qui en résultera pour chacune des années 1881 et 1882.

Le produit de cette dernière année peut être évalué ainsi qu'il suit :

Produit de 1880 fr. 11,545,000 »

Excédent prévu pour 1881 et pour 1882, soit 560,000 × 2 = 1,120,000 »

ENSEMBLE fr. 12,665,000 »

A déduire du chef des décomptes internationaux 120,000 »

RESTE fr. 12,545,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. fr.	12,545,000 »
Ce chiffre comprend la recette provenant de l'encaissement des effets de commerce. Ensuite de l'abaissement de la taxe, on ne l'évalue qu'à	370,000 »
Cette recette ne concourant pas à la formation du fonds communal, il y a lieu de la déduire du chiffre total pour avoir la somme nette à partager entre l'État et les communes, ci	12,175,000 »
dont 41 p. % sont attribués au fonds communal, soit	4,991,750 »
La part de l'État est ainsi de	7,183,250 »
En ajoutant à ce chiffre le produit des encaissements des effets de commerce	370,000 »
on voit que la recette totale, prévue pour 1882, au profit de l'État est de	7,553,250 »

Ce chiffre dépasse de 309,830 francs celui qui figure au Budget de 1881.

CAPITAUX ET REVENUS.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

Domaines (valeurs capitales).

La moyenne quinquennale de ce produit est de 587,847 francs, et celui qui est propre à l'année 1880 s'élève à 668,023 francs. Les prévisions pour 1882 peuvent être fixées à 600,000 francs, soit 50,000 francs de plus que pour 1881.

Forêts.

Le produit moyen des cinq dernières années est de 863,925 francs, et l'année 1880 a donné un revenu de 872,615 francs. Le chiffre de 800,000 francs peut donc être prévu pour 1882. C'est une augmentation de 50,000 francs sur les prévisions admises pour 1881.

Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires.

Ces produits suivent un mouvement progressif. La moyenne quinquennale est de 422,881 francs, et la recette de 1880 a atteint 449,846 francs. Les prévisions pour 1882 peuvent donc être fixées à 400,000 francs, soit 20,000 francs de plus qu'en 1881.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REVENUS DES DOMAINES.

La marche de ces revenus est décroissante : de 1,069,000 francs qu'ils ont atteints en 1876, ils sont tombés successivement à 785,144 francs en 1877, à 761,198 francs en 1878, à 708,570 francs en 1879, et à 625,841 francs en 1880. La moyenne quinquennale est de 789,406 francs. Au Budget de 1881, on en a évalué le produit à 750,000 francs. On ne porte que 700,000 francs pour 1882.

CAPITAUX ET REVENUS.

Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

A en juger par le produit réalisé en 1880, soit 2,295,500 francs, le chiffre de 2,500,000 francs prévu au Budget de 1881 sera probablement dépassé. Eu égard à l'augmentation toujours croissante du nombre et du montant des dépôts, le chiffre de 2,550,000 francs peut être admis comme revenu probable de l'année 1882. C'est une augmentation de 50,000 francs sur le chiffre du Budget de 1881.

Produit des actes des commissariats maritimes.

L'évaluation portée au Budget de 1881 est de 100,000 francs. La recette de 1880 a été de 103,201 francs, dépassant de 7,000 francs celle de 1879. Le chiffre de 105,000 francs peut donc être admis pour 1882.

Produit des droits de pilotage.

La recette des droits de pilotage s'est élevée de 1,553,481 francs, chiffre de 1876, à 1,921,479 en 1880. En présence de cette progression, on peut prévoir pour 1882 une recette de 1,950,000 francs, soit 150,000 francs de plus qu'en 1881.

Produit des droits de fanal.

Ces droits sont également en progression. Ils ont produit 529,000 francs en 1876, et 664,000 en 1880, soit une augmentation moyenne de 27,000 francs par année. Les prévisions pour 1881 ont été fixées à 625,000 francs; — celles de 1882 peuvent, sans crainte de mécompte, être portées à 675,000 francs, soit 50,000 francs en plus.

Produit de la régie du MONITEUR.

Les prévisions pour 1881 ont été établies au chiffre de 50,000 francs. Pour 1882, elles sont portées à 80,000 francs, à raison de l'augmentation du produit constatée en 1879 et en 1880.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Produit des écoles de réforme.

La moyenne quinquennale de ce produit est de 178,000 francs, et la recette de 1880 ne s'est élevée qu'à 160,000 francs. Le chiffre de 190,000 francs admis comme prévision pour 1881 ne peut donc être maintenu au Budget de 1882. Les prévisions pour ce dernier exercice sont ramenées à 170,000 francs, soit une réduction de 20,000 francs.

Produit du placement des fonds disponibles du Trésor.

La somme de 800,000 francs prévue au Budget de 1880 n'a pas été atteinte. Les placements de fonds n'ont donné qu'un produit de 457,000 francs. Cette différence est due à deux causes : d'une part, le taux peu rémunérateur des placements, et, d'autre part, le montant relativement peu considérable des sommes disponibles.

On ne peut dès à présent prévoir quelle sera, sous ce double rapport, la situation en 1882. Mais il convient, pour se rapprocher des faits que l'on vient de constater, de ne porter au Budget de cette année qu'une somme de 500,000 francs, c'est-à-dire inférieure de 300,000 francs à celle qui figure au Budget de 1881.

REMBOURSEMENTS.

Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.

La moyenne quinquennale de ces remboursements est de 334,000 francs, et la recette s'est élevée à 373,000 francs en 1880. L'évaluation pour 1882 peut donc être portée à 360,000 francs, soit 35,000 francs de plus que celle qui figure au Budget de 1881.

Remboursement par les communes des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.

Le montant de ces remboursements s'accroît d'une manière constante. Ils ont été de 94,000 francs en 1880, et la moyenne quinquennale est de 79,000 francs. L'évaluation pour 1882 peut donc être portée à 85,000 francs, chiffre qui dépasse de 10,000 francs celui qui figure au Budget de 1881.

Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.

Bien que la moyenne de ces recouvrements atteigne, pour les cinq dernières années, le chiffre de 550,000 francs, comme le produit de 1880 n'a été que de 340,000 francs, il est prudent de n'inscrire comme revenu probable, au Budget de 1882, que 400,000 francs, soit une diminution de 50,000 francs comparativement au chiffre admis pour l'exercice courant.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Remboursement par les provinces des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.

La moyenne quinquennale étant de 35,000 francs, et la recette de 1880 s'étant élevée à 38,000 francs, le produit de 1882 peut être évalué à 35,000 francs, chiffre qui dépasse de 10,000 francs l'estimation de ce produit pour 1881.

Recettes diverses et accidentelles.

Pour les cinq années 1876 à 1880, la moyenne de ces recettes s'élève à 1,544,000 francs. L'évaluation portée au Budget de 1881 est de 1,149,800 francs. Celle que l'on peut inscrire au Budget de 1882 est fixée à 1,200,000 francs, chiffre modéré, eu égard aux résultats constatés pour les années antérieures. C'est donc une augmentation de 50,200 francs.

Quotes-parts d'annuités dues au Trésor, en exécution de la convention des 1^{er}/26 juin 1877.

Les annuités à payer par l'État à raison de 4,000 francs par kilomètre sur une étendue de lignes de chemin de fer de 770,167 mètres, s'élèvent à fr. 5,080,668 »

La somme réellement due par l'État pour l'année 1882 en vertu de l'article 33 de la convention n'étant que de 3,200 francs par kilomètre, soit 2,464,534 40

la Caisse des dépôts et consignations aura, conformément aux arrangements pris en vertu de l'article 37, à rembourser au Trésor la différence, soit 616,133 60

Il y a donc lieu de porter au Budget de 1882 le chiffre de 616,000 francs (somme ronde), soit une diminution de 123,360 francs, comparativement à celui qui figure au Budget de 1881.

Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux.

Cette part est estimée devoir s'élever à 375,000 francs, soit 35,000 francs de plus que le chiffre prévu au Budget de l'exercice courant.

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES ET SPÉCIALES.

Le produit éventuel des aliénations extraordinaires d'immeubles autorisées par les lois des 8 mai 1861, 4 juin 1866 et 21 mai 1872, est inscrit au Budget des Voies et Moyens, conformément à la loi du 1^{er} juin 1874.

Les ventes de terrains dans les dunes, opérées en 1880, ont produit une somme de 170,800 francs. Une certaine étendue de terrains de même nature reste encore à aliéner.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Des ventes de terrains provenant de l'École vétérinaire à Cureghem et des anciennes places fortes démantelées, ont été faites pendant la même année à concurrence d'une somme de 954,475 francs. Il est à supposer que, par suite de circonstances plus favorables, et à raison du degré d'avancement des travaux d'aménagement et d'appropriation, des aliénations plus importantes pourront être réalisées en 1882.

Dans cette prévision, on maintient au Budget de cet exercice le chiffre de 1,650,000 francs, qui figure au Budget de 1881, et qui se répartit ainsi qu'il suit :

Ventes de terrains des dunes	fr.	50,000	»
— à Cureghem		100,000	»
— de fortifications		1,500,000	»
		<hr/>	
TOTAL ÉGAL	fr.	1,650,000	»

Comme l'année précédente, une annexe au Budget des Voies et Moyens donne l'indication des ressources extraordinaires restant disponibles au 31 décembre 1880, et les Budgets de dépenses sont suivis d'un relevé des crédits spéciaux restant à la disposition de chaque Département.

Voici le résumé de ces éléments.

Ressources extraordinaires.

(Voir annexe au présent Budget). fr. 198,754,094 01

Crédits spéciaux.

(Voir annexe au Budget de la Justice) fr.	1,249,420	41
(— — de l'Intérieur) .	5,578,766	85
(— — de l'Instruction publique) . .	7,203,902	79
(— — des Travaux publics) . .	169,964,803	50
(— — de la Guerre) .	10,884,719	27
(— — des Finances) .	682,966	64
		<hr/>
	195,564,579	24

DIFFÉRENCE fr. 3,189,514 77

L'excédent des dépenses sur l'ensemble des opérations des années 1850 à 1880 étant, d'après la situation du Trésor au 1^{er} janvier 1881, de 8,416,596 57

il existait à cette date une insuffisance de ressources de 5,227,081 80

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1881, en principal et centimes additionnels ordinaires au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1882, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1882, est évalué à la somme de *deux cent quatre-vingt-neuf millions deux cent quatre-vingt-neuf mille cinquante-neuf francs (289,289,059 francs)*, et les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées par les lois des 8 mai 1861, 4 juin 1866, 25 mars 1872 et 1^{er} juin 1874, à la somme d'*un million six cent cinquante mille francs (1,650,000 francs)*.

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1882.

Donné à Bruxelles, le 27 février 1881.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***CHARLES GRAUX.**

POUR L'EXERCICE 1882.

MONTANT des PRÉVISIONS DES REGETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1882.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
	22,928,500		
14,014,780	} 16,155,000	}	
2,102,220			
38,000			
4,933,300	} 5,920,000	}	
986,700			
	285,000	154,718,750	
(¹) 21,000,000	21,000,000		(¹) Déduction faite de 75 p. % de la recette probable sur les cafés, soit 2,250,000 francs; de 33 p. % du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 175,000 francs; de 33 p. % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 383,000 francs, et de 33 p. % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 700,000 francs : ensemble une somme de 3,810,000 francs attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
(²) 2,892,500			(²) Déduction faite de 33 p. % du produit probable, soit, fr. 1,537,500 »
(³) 17,030,000			(³) Id. id. 9,170,000 »
(⁴) 9,165,000			(⁴) Id. id. 4,935,000 »
(⁵) 9,750	32,737,250		(⁵) Id. id. 5,250 »
(⁶) 5,313,000			(⁶) Id. id. 1,785,000 »
165,000			
160,000			
A REPORTER.	99,025,750		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	IMPÔTS (suite).	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	Recettes diverses.	Frais d'essai des matières d'or et d'argent.
		Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.
	Droits, additionnels et amendes	Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels).
		Grefte (id. 30 id.)
		Hypothèques . (id. 25 id.)
		Successions. . (id. 50 id.)
		Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.).
		Droit dû par les époux survivants (id.)
		Timbre
		Naturalisations
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Amendes en matière d'impôts	
	Id. de condamnations en matières diverses	
	PÉAGES.	
	Domaines. — Rivières et canaux	
	Routes appartenant à l'État.	
	Chemins de fer	
	Télégraphes électriques.	
TRAVAUX PUBLICS. .	Postes	Taxes des correspondances en général
		— sur les articles d'argent
		— sur les abonnements.
		— sur les boîtes pour retrait des lettres.
		— sur les effets de commerce
	Marine. — Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	

POUR L'EXERCICE 1882

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1882	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr. 99,025,750		
" 48,000		
" 300,000		
25,500,000		
440,000	454,718,750	
4,000,000		
17,600,000		
2,900,000		
350,000	55,575,000	
5,500,000		
5,000		
500,000		
580,000		
1,700,000		
5,000	1,705,000	
108,000,000		
2,500,000	110,500,000	
6,859,250		
250,000	120,558,250	
65,000	(1) 7,555,250	
9,000		
570,000		
" 800,000		
A REPORTER. . . fr.	275,277,000	

(1) Le produit brut des postes est évalué à 12,515,000 francs, comprenant une recette de 570,000 francs du chef des taxes d'encassement des effets de commerce. Le dernier produit appartient intégralement à l'Etat. La part de 41 p. 0/0 dévolue au fonds communal s'établit donc sur 12,175,000 francs, et s'élève ainsi à 4,991,750 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
	CAPITAUX ET REVENUS.
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) Forêts Dépendances des chemins de fer Établissements et services régis par l'État. Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires Revenus des domaines.
TRAVAUX PUBLICS. .	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes
PRISONS	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations — des actes des commissariats maritimes — des droits de chancellerie — des droits de pilotage — des droits de fanal
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868) — des écoles de réforme Part réservée à l'État par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale Produit du placement des fonds disponibles du Trésor Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédant de la circulation moyenne au delà de 273 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Art. 1, n° 4. — Loi du 20 mai 1872.)

POUR L'EXERCICE 1882.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1882.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	275,277,000	
600,000		
830,000		
170,000	2,865,000	
145,000		
400,000		
700,000		
"	160,000	
"	93,000	
2,550,000,	10,405,000	
105,000		
7,000		
1,950,000		
675,000		
80,000	7,287,000	
170,000		
1,200,000		
500,000		
250,000		
A REPORTER. . . . fr.	285,682,000	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables. Recouvrements d'avances faites par les divers Départements
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes Recettes diverses et accidentelles Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances Recette du chef d'ordonnances prescrites Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la trésorerie. Quote-part d'annuités dues au Trésor, en exécution de l'article 57 de la convention des 1 ^{er} et 26 juin 1877 Parts des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876).
<i>Ressources spéciales ou extraordinaires.</i>	
1° Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles 2° Prix de vente des terrains à bâtir de l'École vétérinaire de l'État à Cureghem 3° Prix de vente des immeubles devenus disponibles, par suite de la suppression de places fortes.	

POUR L'EXERCICE 1882.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1882.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. fr.	285,682,000	
360,000 } 85,000 }	445,000	
18,000 } 400,000 }	418,000	
255,000 } 21,500 }	276,500	
	3,607,059	
35,000 1,200,000		
54,399 1,360		
9,000 6,000	2,467,759	
1,000 15,000		
175,000 616,000		
375,000		
TOTAL.	289,289,059	
50,000 } 100,000 }	1,650,000	
1,500,000 }	/	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR 1882.

RELEVÉ des ressources extraordinaires réalisées et réalisables restant disponibles au 31 décembre 1880.

NATURE DES RESSOURCES.	SOMMES	
	PARTIELLES.	TOTALES.
Partie non encore employée de l'emprunt du 8 septembre 1859	144,887 45	65,036,625 28
— — — 28 mai 1865.	20,447 85	
— — — 8 janvier 1880	64,871,290 »	
Titres de la dette à 4 p. % :		
Restant à émettre en vertu de la loi du 27 mai 1876.	18,346,200 »	63,851,500 »
— — — 19 décembre 1876.	498,100 »	
— — — 26 juin 1877	44,055,100 »	
— — — 3 juin 1878.	951,900 »	
Emprunts autorisés restant à réaliser :		
Loi du 26 avril 1880	4,000,000 »	67,496,587 05
— 27 id. —	4,500,000 »	
— 23 mai —	26,500,000 »	
— 25 id. —	900,000 »	
— 23 août —	964,421 62	
— 23 id. —	197,000 »	
— 23 id. —	372,800 »	
— 26 id. —	25,398,500 »	
— 27 id. —	4,663,865 43	
Annuités restant à recevoir à titre de remboursement d'avances pour construction d'écoles	2,161,285 42	
Remboursement d'avances sur le crédit du 23 août 1880	228,298 26	228,298 26
TOTAL		198,754,094 01

ANNEXES
AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS
POUR L'EXERCICE 1882.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU
DES
PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,
RÉALISÉS
PENDANT LES EXERCICES 1876 1877, 1878, 1879 et 1880.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
		1876.	1877.	1878.	
IMPOTS.					
	<i>Foncier</i>	21,235,492	21,573,584	21,934,284	
	<i>Personnel</i>	14,603,950	14,958,196	15,259,577	
	{ Principal				
	{ 15 centimes additionnels				
	<i>Patentes</i>	5,859,552	5,699,569	5,796,700	
	{ Principal				
	{ 20 centimes additionnels				
	<i>Redevances sur les mines</i>	799,105	485,985	541,351	
	{ Principal				
	{ 25 centimes additionnels				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	<i>Douanes</i> — Droits d'entrée	18,705,384	18,148,875	17,965,699	
		Vins étrangers	3,422,214	2,924,022	2,745,671
		Eaux-de-vie indigènes	16,435,342	15,127,991	14,877,026
		Bières	10,337,086	9,810,012	9,582,791
	<i>Accises</i>	Vinaigres	20,770	16,707	13,740
		Sucres	3,034,260	4,418,629	2,753,074
		Glucoses et autres sucres non cristallisables	116,090	154,223	156,921
		Tabacs	•	•	•
		Frais d'essai des matières d'or et d'argent	30,464	25,683	22,172
		<i>Recettes diverses</i>	287,757	82,078	319,679
		{ Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'Etat, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxe pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.			

POUR L'EXERCICE 1882.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1882.		<i>Observations.</i>
1879.	1880.		adoptées	proposées	En	En	
			POUR L'EXERCICE 1881.	POUR L'EXERCICE 1882.	PLUS	MOINS.	
22,204,555	22,596,580	21,926,419	22,876,000	22,928,500	52,500	°	
15,540,756	15,612,477	15,150,987	15,950,000	16,155,000	205,000	°	
5,859,852	5,918,591	5,822,815	5,850,000	5,920,000	70,000	°	
505,159	286,112	445,558	400,000	285,000	°	115,000	
18,966,896	21,656,645	19,084,699	20,500,000	21,000,000	700,000	°	
2,868,997	3,065,092	3,005,202	2,750,000	2,892,500	162,500	°	
16,274,559	16,606,250	15,882,995	17,355,000	17,050,000	°	525,000	
9,051,502	9,128,553	9,537,945	9,560,000	9,165,000	°	195,000	
8,091	7,154	15,292	13,000	9,750	°	3,250	
4,370,112	3,029,994	3,521,139	2,860,000	3,315,000	455,000	°	
153,776	185,896	152,981	150,000	165,000	15,000	°	
°	166,726	166,726	250,000	160,000	°	90,000	
20,020	17,958	23,281	18,000	18,000	°	°	
276,114	432,407	279,607	250,000	300,000	50,000	°	
A REPORTERfr.			98,562,000	99,343,750	1,710,000	728,250	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1876.	1877.	1878.
	IMPÔTS (suite).			
	Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels) . . .	25,495,702	22,815,905	22,428,575
	Greffes (id. 30 id. id.) . . .	440,881	457,593	424,780
	Hypothèques . (id. 25 id. id.) . . .	4,558,281	4,117,098	4,000,933
	Successions . . (id, 30 id. id.) . . .	19,254,678	19,559,691	20,184,681
	Timbre	5,348,556	5,107,404	5,058,258
	Naturalisations	7,000	13,500	4,000
	Amendes en matière d'impôts	348,508	328,858	364,882
	— de condamnations en matières diverses.	684,248	708,862	482,520
	PÉAGES.			
	<i>Domaines.</i> { Rivières et canaux	1,692,945	1,713,916	1,717,741
	{ Routes appartenant à l'État	4,754	4,425	4,500
	Chemins de fer	80,470,165	87,179,949	90,741,000
	Télégraphes électriques	2,173,956	2,219,459	2,208,595
	CAPITAUX ET REVENUS.			
	Domaines (valeurs capitales).	741,621	639,468	472,264
	Forêts	1,054,546	952,509	631,791
	Dépendances des chemins de fer de l'État	215,444	152,801	526,060
	Établissements et services régis par l'État.	161,522	153,994	148,731
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires . . .	529,072	380,925	382,296
	Revenus des domaines	1,089,130	785,144	761,198
	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes. . .	64,148	65,839	95,000

POUR L'EXERCICE 1882.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1882.		Observations.
1879.	1880.		adoptées POUR L'EXERCICE 1881.	proposées POUR L'EXERCICE 1882.	En PLUS.	En MOINS.	
REPORT fr.			98,562,000	99,543,750	1,710,000	728,250	
21,726,115	23,510,929	23,100,605	23,300,000	23,300,000	"	"	
453,446	450,352	443,506	430,000	440,000	10,000	"	
3,777,720	3,894,466	4,060,699	4,000,000	4,000,000	"	"	
20,799,482	20,378,837	20,035,637	20,350,000	(1)20,850,000	500,000	"	(1) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit :
5,278,737	5,708,808	5,290,367	5,320,000	5,500,000	180,000	"	Successions 17,600,000
25,500	2,000	10,100	5,000	5,000	"	"	Droits de mutation en ligne directe 2,900,000
450,119	511,857	398,843	460,000	500,000	40,000	"	Droits dus par les époux survivants 380,000
591,955	393,695	572,255	580,000	580,000	"	"	<u>20,880,000</u>
1,684,174	1,709,943	1,703,743	1,700,000	1,700,000	"	"	
4,917	9,020	5,485	"	5,000	5,000	"	
96,187,064	108,050,000	92,525,635	107,108,000	108,000,000	892,000	"	
2,672,441	2,518,000	2,358,486	2,500,000	2,500,000	"	"	
6,615,943	6,951,970	6,212,094	7,243,420	7,553,250	309,830	"	
744,780	776,000	813,782	800,000	800,000	"	"	
517,816	668,023	587,847	550,000	600,000	50,000	"	
808,165	872,615	863,925	800,000	850,000	50,000	"	
205,756	204,501	220,932	170,000	170,000	"	"	
147,341	136,100	148,890	145,000	145,000	"	"	
372,294	449,846	422,881	380,000	400,000	20,000	"	
708,370	623,841	789,406	750,000	700,000	"	50,000	
151,198	151,000	105,437	160,000	160,000	"	"	
A REPORTER . . . fr.			275,313,420	278,302,000	3,766,830	778,250	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1876.	1877.	1878.
CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).				
PRISONS.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, ventes de vieux effets)	96,150	87,454	55,812
	— de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	1,766,891	2,004,509	2,045,652
	— des actes des commissariats maritimes.	95,494	91,734	97,080
	— des droits de chanoellerie	8,210	7,482	7,528
	— — de pilotage.	1,555,481	1,000,446	1,750,656
	— — de fanal.	529,050	537,715	584,445
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— de la fabrication des monnaies de cuivre.	259,000	"	"
	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)	47,159	49,265	49,000
	— des écoles de réforme.	171,485	187,570	209,963
	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale.	807,485	702,528	860,042
	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	800,629	900,570	947,957
	Bonification d'un quart p. % par semestre sur l'excédant de la circulation moyenne des billets au delà de 275 millions de francs (art. 1 ^{er} , n° 4, loi du 10 mai 1872).	275,245	512,584	188,201
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	508,701	521,765	556,541
	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	55,184	70,501	77,952
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquat des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptables.	10,280	55,000	14,757
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	642,752	622,615	580,696
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achats de matières premières.	204,128	274,872	218,885
	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	55,110	21,508	21,508
	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	49,070	25,795	25,277
	Recettes diverses et accidentelles	1,449,556	757,835	1,585,680
	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées	63,650	65,470	58,470
	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,560	1,560	1,560
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	9,175	9,450	9,000
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration	9,000	9,000	9,000
	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances	"	"	"
	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	14,750	24,554	24,645
	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie	175,000	175,000	175,000
	Quote-part d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 37 de la convention des 1 ^{er} et 26 juin 1877.	"	1,252,267	1,189,040
	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (loi du 16 mai 1876).	"	"	"

POUR L'EXERCICE 1882.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1882.		Observations.
1870.	1880.		adoptées POUR L'EXERCICE 1881	proposées POUR L'EXERCICE 1882	En PLUS.	En MOINS.	
		REPORT.fr.	275,515,420	278,502,000	3,766,850	778,250	
88,597	52,185	67,650	93,000	93,000	0	0	
2,224,710	2,295,591	2,067,051	2,500,000	2,550,000	50,000	0	
96,557	105,201	96,949	100,000	105,000	5,000	0	
8,747	7,891	7,951	7,000	7,000	0	0	
1,745,255	1,921,470	1,709,865	1,800,000	1,950,000	150,000	0	
625,560	604,567	587,785	625,000	675,000	50,000	0	
"	"	"	"	"	"	"	
65,625	65,000	55,209	50,000	80,000	30,000	0	
161,829	160,000	178,151	190,000	170,000	0	20,000	
1,024,410	1,045,554	887,959	1,200,000	1,200,000	0	0	
241,545	457,320	669,519	800,000	500,000	0	300,000	
147,462	174,760	219,250	250,000	250,000	0	0	
548,010	375,215	354,299	525,000	560,000	35,000	0	
100,545	91,058	79,004	75,000	85,000	10,000	0	
49,565	17,285	25,612	18,000	18,000	0	0	
612,279	559,969	559,658	450,000	400,000	0	50,000	
501,595	169,974	252,052	255,000	255,000	0	0	
21,508	21,308	24,068	21,300	21,500	0	0	
58,014	40,407	55,512	25,000	55,000	10,000	0	
1,547,686	(¹)5,911,159	1,545,775	1,149,800	1,200,000	50,200	0	
41,985	41,985	54,511	54,599	54,599	0	0	
1,560	1,560	1,560	1,560	1,560	0	0	
10,000	8,200	9,565	9,000	9,000	0	0	
9,000	9,000	9,000	6,000	6,000	0	0	
"	"	"	1,000	1,000	0	0	
27,742	28,558	25,962	15,000	15,000	0	0	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	0	0	
985,814	862,587	1,067,427	739,560	616,000	0	123,560	
151,955	229,778	190,866	540,000	575,000	35,000	0	
TOTAUX.fr.			280,568,659	289,289,059	4,192,030	1,271,610	
			AUGMENTATION.fr.		2,920,420		

(¹) Y compris une somme de 2,511,000 francs restée disponible sur le fonds spécial créé par la loi du 21 octobre 1871, provenant des bénéfices des jeux de Spa, qui sont supprimés. Pour établir la moyenne des recettes accidentelles, on a déduit cette somme.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 2.

MONTANT DES RÔLES

DE

LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE L'EXERCICE 1880.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE AU 31 DÉCEMBRE 1879.			MONTANT des RÔLES.	NOMBRE d'articles DES RÔLES.
	PROPRIÉTÉS non bâties.	PROPRIÉTÉS bâties.	Total.		
Auvers	11,050,237 77	18,173,065 »	30,123,902 77	2,108,668 80	82,416
Brabant.	31,500,155 14	38,509,059 »	69,809,214 14	4,886,638 08	194,704
Flandre occidentale. . .	25,545,201 10	12,064,118 »	37,409,319 10	2,618,704 99	96,511
Flandre orientale. . .	27,872,131 26	16,213,815 »	44,085,946 26	3,086,008 76	164,577
Hainaut.	37,692,533 10	21,985,773 »	59,676,106 10	4,177,316 85	212,030
Liège.	19,839,013 61	17,690,051 »	37,538,064 61	2,927,661 03	119,563
Limbourg.	10,518,973 79	2,424,375 »	12,943,350 79	906,028 92	82,861
Luxembourg.	7,480,844 95	2,071,580 »	9,552,224 95	668,646 77	99,772
Namur	15,912,011 82	5,755,284 »	21,667,295 82	1,516,705 55	101,354
TOTAUX.	188,110,904 54	134,694,520 »	322,805,424 54	22,596,379 75	1,153,588

POUR L'EXERCICE 1882.

ANNEXE N° 3.



ÉTAT

DU

MONTANT DES ROLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

DE L'EXERCICE 1880.



ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1880, SUR						
	LA VALLUR locative.	LES PORTES et fenêtres.	le MOBILIER.	LE RACHAT DES TROIS PREMIÈRES BASES		les DOMESTIQUES.	les CHEVAUX.
				à 8 p. %.	à 12 p. %.		
Anvers	842,478 70	867,026 03	535,745 79	7,675 12	15,489 44	111,871 34	51,444 30
Brabant	1,574,024 25	1,185,668 92	712,690 69	3,156 39	36 »	246,717 12	150,546 70
Flandre occidentale	488,077 07	670,969 14	186,557 05	5,741 92	11,454 00	74,066 44	55,821 54
Flandre orientale	053,514 81	826,887 10	231,505 88	5,751 44	17,881 45	105,610 98	74,999 50
Hainaut	612,102 75	865,759 70	222,454 98	»	»	89,081 28	77,960 82
Liège	451,906 30	497,423 70	195,753 89	7,884 64	8,421 24	105,015 28	50,854 72
Limbourg	65,496 60	105,544 34	35,888 57	»	»	25,125 18	16,075 46
Luxembourg	46,756 15	79,575 85	35,007 55	»	»	13,564 82	9,985 60
Namur	127,994 55	189,607 50	85,859 96	»	»	56,225 58	34,565 42
TOTAUX	4,842,351 01	5,282,282 26	2,059,242 56	50,187 51	51,282 73	809,075 82	502,055 66

(A) Y compris fr. 38,00 montant de cotisations d'office.

POUR L'EXERCICE 1882.

TOTAL	REMISE			MONTANT DE LA CONTRIBUTION au profit de l'État.					NOMBRE d'articles des rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 3 premières ba- ses.	Du quart de la contribution, d'après les 3 premières ba- ses.	TOTAL.	PRINCIPAL.	15 CENTIMES additionnels.	AMENOS.	FRAIS d'expertise.	TOTAL.	
2,220,728 72	205 43	580 54	785 77	2,228,044 95	534,277 16	•	5,784 75	2,568,056 86	59,608
5,850,860 07	4,740 59	1,570 01	6,310 60	5,844,549 47	576,612 49	•	12,267 24	4,453,429 20	90,801
1,402,487 56	1,662 40	824 24	2,486 75	1,400,035 85 (¹)	223,505 71	•	4,448 89	1,717,090 45	71,500
1,916,128 99	269 54	208 55	477 89	1,915,651 10	287,254 65	•	4,520 17	2,207,405 92	85,029
1,866,259 53	1,562 50	559 68	1,902 18	1,864,557 35	279,517 07	•	5,998 46	2,149,852 88	102,273
1,298,159 77	1,326 52	871 10	2,097 62	1,296,062 15	194,555 77	100 52	2,987 53	1,493,505 97	56,690
245,950 15	»	»	»	245,950 15	56,871 69	•	987 83	285,789 67	15,027
182,889 95	»	»	•	182,889 95	27,418 55	•	651 50	210,960 •	15,565
474,050 61	45 02	29 87	72 89	473,977 72	71,077 29	•	1,552 69	546,587 70	24,513
15,556,475 55	9,707 89	4,425 79	14,151 68	15,542,578,67 (¹)	2,050,808 58	100 52	39,129 06	15,612,476 65	518,756

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 4.

MONTANT DES RÔLES

DU

DROIT DE PATENTE DE L'EXERCICE 1880.

PROVINCES.	MONTANT du DROIT en PRINCIPAL.	20 CENTIMES ADDITIONNELS pour LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.
Anvers	714,654 65	142,919 72	857,554 37	47,925
Brabant	1,464,625 70	292,925 89	1,757,547 68	65,676
Flandre occidentale	398,107 90	78,616 57	470,724 57	45,137
Flandre orientale	625,561 17	125,062 95	750,424 12	58,522
Hainaut	727,659 45	145,526 97	873,186 42	82,545
Liège	663,542 28	132,701 79	796,244 07	46,230
Limbourg	85,782 40	17,153 51	102,935 91	12,080
Luxembourg	80,524 22	16,061 84	96,586 06	12,025
Namur	172,825 58	34,562 36	207,387 74	22,772
TOTAUX	4,952,861 24	985,529 70	5,918,390 94	302,008

N. B. Les rôles supplétifs, dont le montant n'est pas encore connu, sont établis par approximation d'après les rôles correspondants de 1879.

POUR L'EXERCICE 1882.

ANNEXE N° 5.

MONTANT DES RÔLES

DES

REDEVANCES SUR LES MINES DE L'EXERCICE 1880.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES			95 CENTIMES additionnels pour LE TRÉSOR.	TOTAL GÉNÉRAL.	Nombre D'ARTICLES des RÔLES.
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.			
Hainaut.	9,737 50	149,959 10	159,696 60	39,923 88	199,620 48	174
Liège.	5,225 50	58,042 50	63,268 "	15,816 68	79,084 68	178
Luxembourg.	1,314 70	"	1,314 70	328 67	1,643 37	9
Namur.	4,082 60	528 47	4,611 07	1,152 55	5,763 62	90
TOTAUX.	20,360 30	208,530 07	228,890 37	57,221 78	286,112 15	451

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N^o 6.

État de développement des articles du Budget de l'exercice 1882,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1876.	1877.	1878.
CHAPITRE I^{er}. — IMPOTS.			
ART. 1 ^{er} . — <i>Enregistrement.</i> — (Principal et additionnels.)			
Actes			
{ civils.	22,497,435 69	20,297,785 65	19,843,709 66
{ sous seing privé	1,147,624 11	709,509 49	805,467 63
{ judiciaires.	864,442 88	850,328 56	855,549 65
{ d'huissiers.	983,580 71	955,132 61	921,303 39
Lettres de noblesse	1,655 60	1,573 »	826 80
Permis de changer de nom de famille	964 60	3,720 60	1,513 80
TOTALS fr.	25,495,701 59	22,815,904 91	22,428,372 93
ART. 2. — <i>Greffe.</i> — (Principal et additionnels.)			
Mise au rôle.	81,863 14	81,505 »	78,625 »
Rédaction, dépositions des témoins et expéditions	359,017 74	375,889 85	346,154 61
TOTALS fr.	440,880 88	457,392 85	424,779 61
ART. 3. — <i>Hypothèques.</i> — (Principal et additionnels.)			
Droits			
{ d'inscription.	253,820 63	241,786 97	229,085 97
{ de transcription d'actes de mutation.	4,304,460 16	3,875,511 25	3,771,848 67
TOTALS fr.	4,558,280 79	4,117,098 20	4,000,932 64
ART. 4. — <i>Successions.</i> — (Principal et additionnels.)			
Droits			
{ de succession.	15,161,679 40	15,788,921 53	16,625,731 88
{ de mutation par décès.	283,857 18	902,417 14	459,929 73
— sur les successions en ligne directe	3,504,851 79	2,537,567 37	2,773,441 »
{ dus par les époux survivants	304,289 75	551,601 52	543,578 54
TOTALS fr.	19,254,678 10	19,560,507 38	20,184,681 15

POUR L'EXERCICE 1882.

en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	Observations.
1879.	1880. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
10,252,552 50	25,516,928 96	115,985,025 35	25,196,604 67	
672,899 02				
846,111 89				
955,118 15				
1,578 "				
275 60				
21,726,114 96	25,516,928 96	115,985,025 35		

81,279 85	456,532 27	2,217,851 42	445,566 28
557,165 98			
458,445 81	456,532 27	2,217,851 42	

255,495 26	3,894,466 15	20,548,497 56	4,069,699 47
5,542,226 32			
3,777,719 58	3,894,466 15	20,548,497 56	

17,750,046 58	17,123,279 21	84,075,862 47	16,815,172 49
2,695,254 57	2,925,559 70	14,438,454 23	2,887,690 85
554,200 77	550,197 80	1,665,868 56	552,775 67
20,799,481 72	20,578,836 71	100,178,185 06	20,055,637 01

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES				
	1876.	1877.	1878.		
ART. 5. — <i>Timbre.</i>					
Débit	Timbres fixes.	à l'intérieur.	10 »	4 »	8 »
		Passe-ports } à l'étranger.	4,200 »	5,128 »	2,928 »
			Permis de port d'armes de chasse	595,792 »	594,056 »
	Timbres proportionnels pour effets de commerce	550,211 »	538,497 85	536,195 15	
	Timbres adhésifs } pour effets de commerce créés à l'étranger.	payables en Belgique.	277,671 05	245,817 95	244,785 50
		à l'étranger	19,795 75	14,062 68	12,495 90
	Timbres de dimension	2,080,585 41	2,068,175 48	2,008,028 12	
	Timbres adhésifs pour affiches	»	121,050 82	148,320 16	
	Visa.	Timbres proportionnels.	9,945 57	102,547 07	121,580 75
		— de dimension. {	autres que les journaux étrangers	112,285 50	25,471 06
de journaux étrangers			24,875 76	586 14	518 65
Extraordinaire	Timbres fixes.	Warrants	818 59	257 25	71 75
		Feuilles de patente	480 50	»	»
	Timbres propor- tionnels.	Effets de commerce	»	1,074,697 61	901,922 45
		Bons de caisse, billets au porteur, etc.	965,555 15	140,405 17	295,161 25
		Effets, récépissés, obligations, etc.	560,694 50	»	»
		Coupures	»	»	»
	— de dimension. {	Papiers blancs pour actes, etc.	279,408 25	246,004 »	249,420 70
Affiches.		261,255 61	150,145 55	116,461 59	
TOTAUX. fr.		5,548,556 04	5,107,494 55	5,058,258 50	

ART. 6. — <i>Naturalisation.</i>				
Droits.	de naturalisation ordinaire.	7,000 »	10,500 »	4,000 »
	de grande naturalisation.	»	5,000 »	»
TOTAUX. fr.		7,000 »	15,500 »	4,000 »

ART. 7. — <i>Amendes en matière d'impôts.</i>				
Doubles, triples droits, etc.	d'enregistrement.	99,642 79	114,359 79	114,874 78
	de greffe	»	»	»
	d'hypothèque.	15,409 06	9,502 81	9,707 85
	de succession	207,938 18	188,008 52	225,404 61
	de timbre.	27,518 46	17,197 55	14,895 15
TOTAUX. fr.		548,508 49	528,848 45	564,882 59

POUR L'EXERCICE 1882.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1870.	1880. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
5,278,757 21	5,708,808 47	26,481,854 55	5,296,566 91	
5,278,757 21	5,708,808 47	26,481,854 55		

25,500 »	} 2,000 »	52,000 »	10,400 »
»		52,000 »	
25,500 »	2,000 »	52,000 »	

450,118 58	511,857 05	1,984,214 96	398,842 99
450,118 58	511,857 05	1,984,214 96	

POUR L'EXERCICE 1882.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1879.	1880. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
584,861 04 7,072 56	595,095 16	2,861,276 49	572,255 30	
591,953 40	595,695 16	2,861,276 49		

1,684,173 87	1,709,942 95	8,518,717 07	1,703,745 41
1,684,173 87	1,709,942 95	8,518,717 07	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1876.	1877.	1878.
ART. 2. — Routes appartenant à l'État.			
1 ^{re} classe — Produits des barrières affermées et en régie	"	"	"
2 ^e classe. — — — — —	4,754 20	4,425 "	4,500 "
TOTAUXfr.	4,754 20	4,425 "	4,500 "

CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.**ART. 1^{er} — Domaines. — (Valeurs capitales.)**

Prix de vente de terrains provenant d'emprises (principal et intérêts).	Canaux et rivières	5,876 47	16,965 66	20,884 58
	Routes	55,960 79	28,710 19	23,544 57
Autres aliénations.		7,685 60	1,758 25	7,500 83
Produits	de successions en deshérence	72,759 05	56,689 55	69,800 05
	net des épaves	1,574 52	1,258 52	13,890 76
	de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés.	2,122 90	5,120 50	1,947 24
Prix de vente d'objets mobiliers (catalogues, inventaires des archives, carte géographique, etc.).		1,569 "	1,950 25	1,550 "
Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage	provenant du Département des Finances	50,247 85	21,220 46	17,555 12
	— — de la Guerre	129,005 95	128,554 05	127,400 53
	— — de la Justice	18,775 24	14,825 22	13,959 27
	— — des Travaux publics	49,211 75	84 959 54	54,710 92
	— — de l'Intérieur	5,555 80	5,626 75	3,720 48
	— — des Affaires Étrangères	"	"	"
	— — de l'Instruction publique	"	"	"
	— — de la Cour des comptes	"	10,049 52	"
Remboursement des capitaux.	du fonds de l'industrie.	2,786 56	"	"
	de créances ordinaires.	196,222 70	120,000 "	112,000 "
Rachat et transfert de rentes		92 16	79 55	"
Transactions en matière domaniale.		"	"	"
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions (intérêts moratoires compris).		144,100 54	51,567 58	14,950 05
Refournissement pour moins value de mobilier (bacs et bateaux)		125 "	2,581 "	"
Produits d'objets saisis et confisqués		7,590 54	7,600 86	7,063 95
Part du Trésor dans les biens possédés par indivis		271 04	458 51	2,025 72
Consignations acquises au Trésor, en exécution de la loi du 28 décembre 1867.		12,491 35	"	"
TOTAUXfr.		741,020 59	539,515 54	472,265 85

POUR L'EXERCICE 1882.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1879.	1880. (au 31 décemb.)	TOTAL		
4,916 72	9,020 55	27,416 17	5,483 25	
4,916 72	9,020 55	27,416 17		

517,816 25	668,022 55	2,959,256 78	587,847 56
517,816 25	668,022 55	2,959,256 78	

POUR L'EXERCICE 1882.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1879.	1880. (au 31 decemb.)	TOTAL		
808,165 53	872,614 58	4,310,625 70	863,925 16	
808,165 53	872,614 58	4,319,625 70		

205,756 10	204,500 59	1,104,657 95	220,931 59	
205,756 10	204,500 59	1,104,657 95		

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1876.	1877.	1878.	
ART. 4. — Établissements et services régis par l'État.				
École militaire. — Pensions des élèves	129,489 98	119,752 24	114,959 40	
École vétérinaire	Pensions { des élèves { d'animaux malades Produit des ventes d'objets divers	5,537 90	4,532 65	4,144 90
		120 »	105 »	60 »
		»	»	»
Bénéfices de la fonderie de canons.	»	»	»	
Abonnement.	au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,452 »	15,450 »	15,486 »
	au <i>Bulletin du Musée de l'industrie</i>	»	»	»
	au <i>Recueil spécial des brevets d'invention</i>	»	»	»
Produit du <i>Monteur</i>	»	»	»	
— du Jardin Botanique de Bruxelles.	8,204 50	14,184 26	13,601 »	
TOTAUX.fr.	158,784 38	153,994 15	148,231 50	

ART. 5. — Produits divers et accidentels.				
Produits	des examens et visa des diplômes.	16,477 10	54,901 71	21,014 42
	des diplômes des artistes vétérinaires	»	»	»
	des brevets d'invention.	174,290 »	184,510 »	187,220 »
	du quart des salaires sur transcriptions.	39,547 13	38,584 01	38,466 25
	de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec la France.	»	117 50	188 75
	des examens universitaires	125,797 61	15,900 36	35,520 73
Restitutions volontaires	50 »	174 25	184 »	
Indemnités pour remplacement	317 46	»	»	
Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées).	880 98	480 98	581 68	
Parts non réclamées dans les amendes attribuées	»	85 52	10 55	
Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées	55 84	44 46	54 92	
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication.	171,369 19	98,788 50	97,951 07	
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor.	486 57	6,881 87	416 56	
Cautionnements judiciaires attribués à l'État.	»	651 »	2,887 50	
TOTAUX.fr.	520,071 88	380,898 16	332,296 23	

POUR L'EXERCICE 1882.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>												
1879.	1880. (au 31 décemb.)	TOTAL.														
147,540 70	156,099 66	744,450 19	148,890 02	<p>On a éliminé de cet article les produits suivants des écoles de réforme de Ruysselede et de Beeruen :</p> <table> <tr> <td>1876</td> <td>fr. 2,737 21</td> </tr> <tr> <td>1877</td> <td>1,897 40</td> </tr> <tr> <td>1878</td> <td>6,264 48</td> </tr> <tr> <td>1879</td> <td>103 22</td> </tr> <tr> <td>1880</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>fr. 11,002 31</td> </tr> </table>	1876	fr. 2,737 21	1877	1,897 40	1878	6,264 48	1879	103 22	1880	"	TOTAL	fr. 11,002 31
1876	fr. 2,737 21															
1877	1,897 40															
1878	6,264 48															
1879	103 22															
1880	"															
TOTAL	fr. 11,002 31															
147,540 70	156,099 66	744,450 19														

372,293 63	449,846 46	2,114,406 56	422,881 27
372,293 63	449,846 46	2,114,406 56	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1876.	1877.	1878.	
ART. 6. — Revenus des domaines.				
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	159,721 47	150,103 62	159,293 91	
Fermages de chasse.	2,462 67	"	"	
Génie militaire.	Location de biens-fonds et de bâtiments.	48,975 87	64,736 37	64,920 80
	Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	7,319 "	4,389 65	9,218 95
	Fermages de pêche et de chasse.	4,621 63	8,500 77	8,508 57
Arrérages de rentes	1,123 51	1,174 97	1,164 88	
Redevances pour concession de prises d'eau	2,219 51	2,220 93	2,151 84	
Intérêts des capitaux	du fonds de l'industrie nationale.	"	5,250 "	7,500 "
	de créances ordinaires.	77,457 40	66,384 50	62,845 10
Produits	de la calamie.	"	"	"
	des sablières et mines (forêts exceptées).	2,840 02	2,312 68	3,097 10
Location des terrains provenant d'emprises.	Rivières et canaux.	53,629 "	56,124 04	56,173 92
	Routes	779 79	680 21	764 86
Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc.	Rivières et canaux.	240,951 17	160,278 28	176,048 57
	Routes	444,198 15	259,524 "	186,604 84
Droits de pêche (rivières et canaux)	42,851 51	42,809 51	42,844 74	
TOTAUX.fr.	1,069,150 48	784,489 53	761,197 88	

CHAPITRE IV. — REMBOURSEMENTS.ART. 1^{er}. — *Reliquats des comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes.*

Débets des comptables.	"	"	"
Actes de chargement de divers chefs	4,988 "	1,886 21	4,862 40
TOTAUX.fr.	4,988 "	1,886 21	4,862 40

ART. 2. — *Déficit des comptables.*

Recouvrements.	prélèvements sur les cautionnements.	3,057 13	16,554 "	5,569 34
	divers.	2,254 55	16,756 61	5,305 72
TOTAUX.fr.		5,291 68	33,310 61	10,875 06

POUR L'EXERCICE 1882.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1879.	1880. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
708,369 85	623,841 21	3,947,028 95	789,405 79	
708,369 85	623,841 21	3,947,028 95		

1,710 17	15,064 14	28,510 92	5,702 18
1,710 17	15,064 14	28,510 92	

47,854 48	2,218 85	99,550 68	19,910 14
47,854 48	2,218 85	99,550 68	

POUR L'EXERCICE 1882.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1879.	1880. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
612,279 04	359,968 59	2,798,391 21	559,658 24	
612,279 04	359,968 59	2,798,391 21		

1,444,654 05	241,206 13	2,820,507 25	564,101 45
2,819,919 51	629,448 13	11,816,675 54	2,363,335 07
4,264,554 46	870,744 26	14,637,182 50	2,927,456 52

(*) Les prévisions pour 1882 ont été établies par rubrique du chapitre spécial créée par la loi du 1^{er} juin 1874 (*Moniteur* du 5).

(40)